



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017**

À une séance ordinaire tenue le 16 janvier 2017, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 7 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. Adoption du Règlement n° 791-2016
- b. Adoption du Règlement n° 795-2016
- c. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. Autorisation à l'adjointe au directeur des loisirs de signer des contrats
- b. Bibliothèque scolaire pour les élèves de l'école des Quatre-Vents
- c. Ajustement temporaire des heures et du salaire de Manon Jean, adjointe de la responsable de la bibliothèque

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. Acceptation de l'organigramme du service de sécurité d'incendie
- b. Embauche de 3 pompiers

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Avis de motion – Règlement n° 796-2017
- b. Avis de motion – Règlement n° 797-2017
- c. Avis de motion – Règlement n° 798-2017

**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. Contribution financière de 80 \$ pour l'album des finissants de l'école secondaire Beaurivage
- b. Contribution financière de 500 \$ pour la course des 4 Vents
- c. Contribution financière de 40 \$ pour le Grand défi Pierre Lavoie (École secondaire Beaurivage)



**12. ADMINISTRATION**

- a. Envoi des comptes de taxes et factures impayés à la MRC de Lotbinière
- b. Adhésion au programme « Changez d'air! 2.0 »
- c. Achat de cartes pour la soirée reconnaissance des Chevaliers de Colomb
- d. Résolution d'appui – Domaine Joly-De Lotbinière
- e. Mandat à la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

17089-01-2017  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

17090-01-2017  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés - Décembre**

Bernard Ouellet	2 649.78 \$
Léopold Rousseau	963.56 \$
Jean-Pierre Lamontagne	963.56 \$
Jonathan Moreau	963.56 \$
André Sévigny	963.56 \$
Julie Rousseau	963.56 \$
Alexandre D'Amour	963.56 \$
Martine Couture	6 285.38 \$
Cathy Bergeron	5 083.93 \$
Martin Miller	5 142.00 \$
Renault Lepage	5 917.77 \$
Dany Lamontagne	5 210.12 \$
Pascale Lemay	3 858.40 \$
<b>Membres du conseil et cadres :</b>	<b>39 928.74 \$</b>
<b>Employés voirie et bureau :</b>	<b>49 338.02 \$</b>
<b>Service de sécurité incendie :</b>	<b>13 402.06 \$</b>
<b>Bibliothèque et brigadières :</b>	<b>5 286.72 \$</b>
<b>Personnel de la SAAQ :</b>	<b>8 083.65 \$</b>
<b>Employés du Centre multifonctionnel :</b>	<b>2 893.31 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour décembre 2016 :</b>	<b>118 932.50 \$</b>



## Comptes payés - Décembre

Steve Bilodeau	Remboursement de taxes	1 744.96 \$
Sylvain Nadeau	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 388.77 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	5 758.53 \$
SAAQ	Immatriculation tracteur	84.28 \$
Produits Suncor	Essence et diesel	2 912.54 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	15 362.16 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	6 372.24 \$
Viactive	Contribution financière	100.00 \$
Comité des bénévoles après funérailles	Contribution financière	150.00 \$
Hugo Bolduc	Subvention patinage	100.00 \$
Club de patinage les Dorisseaux	Subvention patinage	3 300.00 \$
Maély Brousseau	Subvention ringuette	50.00 \$
Océanie Martineau	Subvention ringuette	50.00 \$
Construction Dépôt inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Gestion R.D. (2003) inc.	Remb. dépôt certificats de localisation	400.00 \$
Sonic Propane	Diesel et huile à chauffage	4 825.59 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 543.84 \$
Benoit Buisson	Remboursement de taxes	75.26 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires	841.36 \$
Hydro-Québec	Électricité	165.56 \$
Pierre Roberge	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Ministre des Finances	Comp. tenant lieu de taxes	303.00 \$
Gaz Métropolitain	Gaz - caserne	528.57 \$
Hydro-Québec	Électricité	12 702.40 \$
Rénovation Lamontagne	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Gilles-Étienne Côté	Aide technique architecte	100.00 \$
Annie Gagnon	Service de comptabilité	300.00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	12 751.82 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	5 298.32 \$
Éric Bouchard	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
CARRA	Cotisation mensuelle	1 337.94 \$
Postes Canada	Frais de poste Apollinairois commerces	35.56 \$
Interfas	Cotisation mensuelle	7 370.35 \$
Info Page	Téléavertisseurs	231.73 \$
Ray Source inc.	Remplacement de 8 bacs	1 034.78 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle	765.47 \$
<b>Total des comptes payés pour le mois de décembre 2016 :</b>		<b>92 985.03 \$</b>

## Comptes à Payer - Décembre

ABS	Honoraires professionnels	4 909.43 \$
Le Groupe Accisst inc.	Cotisation 2017	2 538.88 \$
Ackland Grainger inc.	Pièces et accessoires	571.44 \$
ADMQ	Adhésion 2017	859.64 \$
Aerzen Canada	Filtres à air	379.13 \$
Aqua Zach inc.	Entretien et réparation	15.07 \$
Ass. des profes. de l'outillage mun.	Cotisation 2017	105.00 \$
Ass. québécoise du loisir	Cotisation 2017	405.07 \$
Atelier C. Laliberté inc.	Réparation du moteur	255.13 \$
Banlieue Ford inc.	Pièce pour lumière	28.08 \$
Béton Laurier	Machinage de barre	63.24 \$
Bionest	Entretien tertiaire	270.89 \$
Boite à science	Samedis débrouillards	300.00 \$
Boivin & Gauvin inc.	Boyaux pour patinoire et contenant de mousse	1 948.27 \$

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Boulons et Écrous A.M. inc.	Boulons, écrous et rondelles	50.62 \$
Brassard	Papier et papeterie	1 132.55 \$
Burocom	Contrat infor., ordinateur, écran et portable	5 230.05 \$
Cantol corp.	Pompe et produits	776.55 \$
Pièces d'autos Carquest	Pièces	204.87 \$
Cartouches Escompte inc.	Cartouches	161.84 \$
Casse-Croûte Lizon enr.	Repas pour formation	87.82 \$
CBPQ	Inscription webinaire	40.24 \$
Les Commerçants de la Chaudière inc.	Frais de transport	54.89 \$
Conciergerie Rive-sud	Ménage Centre multi. et salle com.	1 821.11 \$
Construction B.M.L.	Pierre	181.49 \$
Médias Transcontinental	Contrôle et télémétrie	11.42 \$
Construction Lemay inc.	Travaux de débroussailluse	23 828.57 \$
Coop Unicoop	Bagues et PTO souffleur	770.63 \$
COMBEQ	Adhésion 2017	822.07 \$
Côté Fleury inc.	Clé, poignée et dégivreur	124.50 \$
Martine Couture	Frais de déplacement	50.40 \$
La Croix-Rouge	Adhésion 2017	928.16 \$
Marcel Croteau	Ménage de décembre	786.71 \$
Danovar inc.	Vanne de relâche et Gauge	6 141.33 \$
Pierre Demers	Remb. chaussures de sécurité et pantalon	300.00 \$
Déneigement Olivier	Entretien de la patinoire	6 190.00 \$
École Nationale des pompiers	Transfert de zone et examens	1 291.50 \$
Groupe Environex	Analyses d'eau	133.14 \$
Envir'eau Puits inc.	Honoraires professionnels	2 874.38 \$
Équipement d'incendie Rive-Sud inc.	Refaire jonction souterraine	3 588.08 \$
Eurofine Environnement	Analyses aux étangs	663.52 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Déneigement de janvier	5 644.69 \$
Le feuillet paroissial	Renouvellement 2017	155.21 \$
Financière Banque Nationale inc.	Intérêts égout collecteur	6 748.78 \$
Fondation de l'Hôtel Dieu de Lévis	Contribution 2017	2 000.00 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutation	244.00 \$
Annie Gagnon	Honoraires comptables	240.00 \$
Patrick Gagnon	Présentation d'avril	665.60 \$
Émilie Genest	Concours de photos	50.00 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances et tracteur	104 052.00 \$
Groupe Hemispheres	Étude écologique	1 695.88 \$
Groupe Giroux a.g.	Levé terrain rues de l'Église et Principale	1 379.70 \$
Industries Lam-E inc.	Cadenas et boîtier antichute	3 293.59 \$
Les Jardins Descanso	Pose de pelouse	993.73 \$
Joli-Cœur Lacasse S.E.N.CR.L.	Général, services juridiques, entreposage	9 225.69 \$
Kone inc.	Entretien ascenseur	827.82 \$
Carole Lacrecque	Concours de photos	75.00 \$
Dany Lamontagne	Matériel pour Ohangar	49.44 \$
Léopold Delisle inc.	Déneigement de janvier	34 147.58 \$
Linde Canada	Renouvellement 2017, acétylène et oxygène	998.48 \$
Logiciels Sport-Plus inc.	3 mois de logiciel	718.45 \$
Lumco	Perceuse	422.56 \$
Christine Mainguy	Concours de photos	50.00 \$
Marché Veilleux	Divers pour réunions et 5 à 7 de Noël	417.38 \$
Marius Garon inc.	Lumière LED	144.73 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois dans Publi-Sac	181.78 \$
Mercier Expert inc.	Casque, pantalons, etc.	409.22 \$
MRC de Lotbinière	Gestion de boues, cours d'eau, quote-part jan.	39 671.58 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part de janvier	6 284.78 \$
Municipalité de St-Agapit	Entraide pompiers	588.44 \$
Nordik Sports	Chargeur	57.45 \$
Normand Côté, entre. Électricien	Divers travaux d'électricité	10 681.42 \$
Martin Paquet	Remb. de frais de déplacement	410.76 \$

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Paysagiste 2000 inc.	Déneigement de janvier	56 972.20 \$
Alex Pellerin	Concours de photos	50.00 \$
Éloïse Pellerin	Concours de photos	25.00 \$
Placide Martineau inc.	Pelle et grattes à neige	154.42 \$
Groupe Polyalto	Équipement pour 65	943.58 \$
Danielle Poulin	Surveillance examen	24.00 \$
PG Solutions	Renouvellement 2017 et formation	23 092.46 \$
Protection incendie PC	Inspections et recharges	281.86 \$
Produits et service de la Construction	Meules	108.08 \$
Groupe Puitbec	Recherche en eau	2 191.65 \$
Québec municipal	Renouvellement 2017	862.31 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	1 482.10 \$
Rabais Campus	Renouvellement revues bibliothèque	270.94 \$
Réal Huot inc.	Manchon et compteurs d'eau	1 106.64 \$
Laurence Rivet	Concours de photos	50.00 \$
RPM Rive-Sud	Nutes et bolts	41.30 \$
Rénovation Lamontagne	Cabanon de L'entraide	7 185.93 \$
SADC de Lotbinière	Brunch du Nouvel An	67.44 \$
Signoplus	Panneaux de signalisation	508.88 \$
SNC-Lavalin inc.	Raccordement puits	1 552.16 \$
Société V.I.A. inc.	Rejets 6%	4 789.38 \$
Solu Tech	Déblocage d'un ponceau	172.46 \$
SOS Technologies	Formation annuelle	597.31 \$
S-Pace Signalétique inc.	Signalisation	469.68 \$
SPI santé sécurité inc.	O Ring	31.13 \$
Technilab Environnement inc.	Relevés sanitaires	11 527.39 \$
Toshiba	Photocopieur	2 250.89 \$
Tourisme Lotbinière	Partenariat 2017	160.97 \$
Transport François Dorval	Frais de transport	293.88 \$
Service de transport adapté Lobicar	Quote-part 2017	13 052.25 \$
François Varin	Plan d'aménagement	1 207.23 \$
Veolia	Produits chimiques	1 191.21 \$
Wilson & Lafleur ltée	Renouvellement code civil	78.75 \$
Wolseley Canada inc.	Pièces et accessoires	319.99 \$
Wolters Kluwer Québec ltée	Renouvellement 2017	688.80 \$
WSP	Plans et devis télémétrie	4 044.59 \$
Würth Canada limitée	Équipements garage	272.42 \$
Xérox Canada ltée	Photocopieur - urbanisme	536.30 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de décembre 2016 :</b>		<b>442 077.03 \$</b>

17091-01-2017  
point no 7a

### ADOPTION DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 791-2016

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il y a lieu de réduire la distance minimale entre une piscine et un bâtiment afin d'éviter les demandes répétitives de dérogations mineures;

ATTENDU QUE l'agrandissement de la zone 102C à même la zone 103I favorisera l'implantation de commerces et de services dans ce secteur, à proximité de la sortie de l'autoroute;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;



ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 21 novembre 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 décembre 2016 par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 791-2016 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

17092-01-2017  
point no 7b

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 795-2016**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 127 de la Loi sur le patrimoine culturel, la Municipalité peut citer l'église de Saint-Apollinaire comme bien patrimonial;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite favoriser la transmission aux générations futures des éléments du patrimoine de la collectivité;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme est favorable à l'adoption du présent règlement par sa résolution numéro 2014-1431;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 7 novembre 2016 par Léopold Rousseau, conseiller no 1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 795-2016 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

17093-01-2017  
point no 7c

### **NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 250-1996 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU se compose de cinq membres résidents de la municipalité et de deux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE Madame Catherine Déry ne renouvellera pas son mandat au sein du CCU;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer Monsieur Jimmy Demers à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat d'un an, en remplacement de Madame Catherine Déry.

Le Conseil remercie Madame Déry pour son implication au CCU au cours des cinq dernières années.

Adopté à l'unanimité.

---



17094-01-2017  
point no 8a

**AUTORISATION À L'ADJOINTE AU DIRECTEUR DES LOISIRS DE SIGNER  
DES CONTRATS**

ATTENDU QUE depuis avril 2016, le directeur des loisirs a une adjointe pour l'assister dans ses tâches;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser Pascale Lemay, adjointe aux loisirs, à signer des contrats de location de salles ou autres, avec les mêmes spécifications indiquées pour le directeur des loisirs dans le règlement 752-2015, sur les délégations de pouvoir.

Adopté à l'unanimité.

---

17095-01-2017  
point no 8b

**BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES QUATRE-  
VENTS**

ATTENDU QUE pour la troisième année consécutive, en 2016-17, les élèves de l'école des Quatre-Vents de St-Apollinaire sont privés des services d'une bibliothèque scolaire;

CONSIDÉRANT QUE si rien n'est fait, ils en seront probablement encore privés en 2017-18;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Apollinaire offre actuellement les services de la bibliothèque municipale aux élèves de l'école;

ATTENDU QU'à peine 30 % de la clientèle scolaire a bénéficié de ces services au cours de la dernière année;

CONSIDÉRANT l'impact important de la lecture en bas âge sur la réussite scolaire des enfants tout au long de leur parcours académique;

CONSIDÉRANT QUE ce ne sont pas tous les enfants qui peuvent avoir facilement accès à des livres;

CONSIDÉRANT QUE l'école se doit d'inciter les élèves à une pratique régulière de la lecture et en faciliter l'accès;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de St-Apollinaire demande à la commission scolaire des Navigateurs de prendre les mesures nécessaires afin que tous les élèves de l'école des Quatre-Vents aient accès à une bibliothèque scolaire à compter de la rentrée scolaire de 2017;

Que la municipalité de St-Apollinaire mette à la disposition de la CSDN un local permettant d'y installer la bibliothèque scolaire selon un coût négocié entre les deux parties;

Que M. André Sévigny, conseiller no 5 et responsable de la bibliothèque municipale, soit mandaté par le Conseil pour acheminer la présente proposition aux responsables de la CSDN.

Adopté à l'unanimité.

---

17096-01-2017  
point no 8c

**AJUSTEMENT TEMPORAIRE DES HEURES ET DU SALAIRE DE MANON  
JEAN, ADJOINTE DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU QUE la responsable de la bibliothèque, Kim Picard, est en arrêt de travail depuis le 14 décembre 2016, pour une période indéterminée;



ATTENDU QUE son adjointe, Manon Jean, doit remplacer Mme Picard, en plus de son travail habituel;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'augmenter les heures de travail de Mme Jean à 30 heures/semaine jusqu'au retour de Mme Picard.

D'augmenter le taux horaire de Mme Jean à 15 \$, à compter du 10 janvier 2017, jusqu'au retour de Mme Picard.

Adopté à l'unanimité.

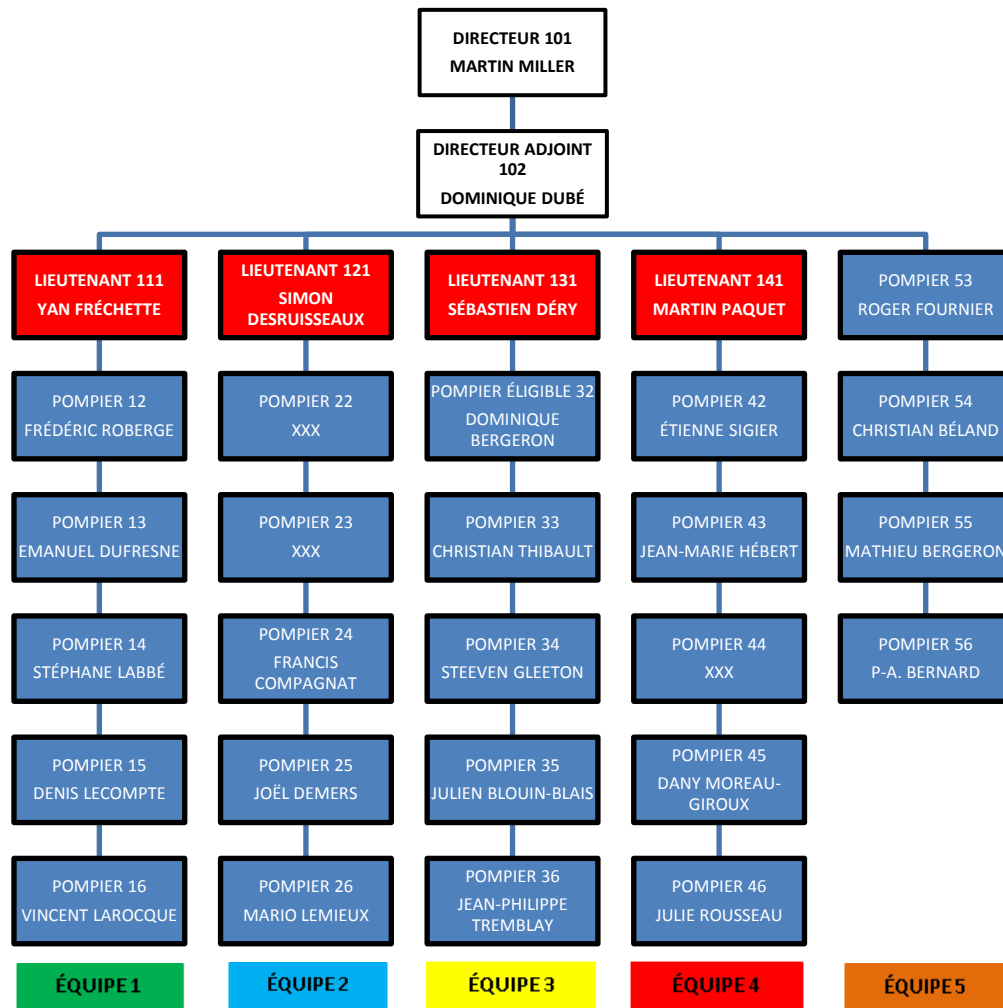
17097-01-2017  
point no 9a

**ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME DU SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE**

ATTENDU QUE la directrice générale dépose à la table du Conseil la proposition d'organigramme soumis par le directeur du service de sécurité d'incendie;

ATTENDU QU'il est important de maintenir à jour l'organigramme du service de sécurité d'incendie;

ATTENDU QUE suite au départ d'un officier cet automne pour redevenir pompier, il est important de revoir l'organigramme du service de sécurité d'incendie;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter l'organigramme proposé par le directeur du service de sécurité incendie et de nommer M. Sébastien Déry comme lieutenant au sein du service de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité





17098-01-2017  
point no 9b

### **EMBAUCHE DE 3 POMPIERS**

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche de 3 nouveaux membres;

ATTENDU QUE les candidats devront s'engager à rencontrer les exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de messieurs Patrick Brais, Simon Bolduc et Gabriel Laforest, comme pompiers volontaires et qu'ils soient soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité

---

17099-01-2017  
point no 10a

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 796-2017**

Avis est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 796-2017 décrétant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière sur la branche 23 de la rivière Bourret (projet # 513-16-CE).

---

17100-01-2017  
point no 10b

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 797-2017**

Avis est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement d'emprunt no 797-2017 concernant les travaux de la rue Principale et la rue de l'Église.

---

17101-01-2017  
point no 10c

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 798-2017**

Avis est par les présentes donné par Léopold Rousseau, conseiller no 1, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 798-2017 ayant pour effet d'autoriser les véhicules tout terrain (VTT) à circuler sur une partie du rang St-Lazare.

---

17102-01-2017  
point no 11a

### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 80 \$ POUR L'ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE BEAURIVAGE**

ATTENDU QU'une demande écrite a été reçue au bureau municipal visant à participer à la campagne de financement ayant pour effet de réduire les coûts reliés aux différentes activités en lien avec la graduation;

ATTENDU QUE plusieurs élèves de Saint-Apollinaire sont finissants et finissantes pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QU'en plus d'encourager les finissants et finissantes, nous aurons l'opportunité de publiciser notre municipalité dans l'album des finissants;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité



De participer à cette campagne de financement, pour un montant de 80 \$, afin de démontrer la confiance que nous avons à l'égard de la jeunesse d'aujourd'hui qui formera la société de demain.

Adopté à l'unanimité.

---

17103-01-2017  
point no 11b

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 500 \$ POUR LA COURSE DES 4 VENTS**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande écrite visant à participer à la 3<sup>e</sup> édition de la Course des 4 Vents, par l'achat d'une commandite;

ATTENDU QUE la Course des 4 Vents ne cesse d'augmenter en popularité;

ATTENDU QUE ce projet rassembleur vise à promouvoir les saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE l'an dernier, 821 coureurs et marcheurs ont participé vivement à cet événement et qu'un montant de 14 733 \$ a été amassé pour la cour d'école et l'achat de matériel sportif;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer à l'édition 2017 de la Course des 4 Vents par l'achat d'une commandite or d'un montant de 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

---

17104-01-2017  
point no 11c

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 40 \$ POUR LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE (ÉCOLE SECONDAIRE BEAURIVAGE)**

ATTENDU QUE 40 coureurs, parmi les élèves de l'école secondaire Beurivage, seront retenus afin de participer au Grand défi Pierre Lavoie les 13 et 14 mai prochains;

ATTENDU QUE faire le Grand défi Pierre Lavoie au secondaire, c'est devenir un ambassadeur des saines habitudes de vie et un modèle pour les jeunes au primaire;

ATTENDU QUE cet événement amènera plusieurs dépenses et que la Municipalité a été sollicitée pour aider à défrayer les frais qui s'élèveront à plus de 8000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder aux coureurs de l'école secondaire Beurivage une contribution financière de 40 \$ pour l'événement du Grand défi Pierre Lavoie.

Adopté à l'unanimité.

---

17105-01-2017  
point no 12a

**ENVOI DES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉS À LA MRC DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE les dossiers de vente pour non-paiement de taxes doivent être envoyés à la MRC de Lotbinière avant le 15 mars de chaque année selon les paramètres habituels;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire envoie à la MRC de Lotbinière tous les dossiers des contribuables dont les taxes et factures de l'année 2015 et autres années antérieures n'ont pas été payées à ce jour.

Adopté à l'unanimité

---



17106-01-2017  
point no 12b

### **ADHÉSION AU PROGRAMME « CHANGEZ D’AIR! 2.0 »**

ATTENDU QUE l’Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) travaille fort avec l’Association des professionnels du chauffage (APC) afin de relancer le programme « Changez d’air! 2.0 » en 2017;

ATTENDU QUE les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d’absentéisme;

ATTENDU QUE le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

CONSIDÉRANT QUE l’objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant de vieux appareils de chauffage;

CONSIDÉRANT QUE la participation des municipalités est requise pour relancer ce programme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l’unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire désire participer au programme en accordant un montant maximal de 900 \$.

Adopté à l’unanimité.

---

17107-01-2017  
point no 12c

### **ACHAT DE CARTES POUR LA SOIRÉE RECONNAISSANCE DES CHEVALIERS DE COLOMB**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation des Chevaliers de Colomb de St-Apollinaire pour participer à la Soirée de Reconnaissance des membres qui ont 25 et 50 années de vie colombienne, qui aura lieu le samedi 4 mars prochain à la salle communautaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l’unanimité

De faire l’achat de 6 cartes au coût de 25 \$ par personne, pour un total de 150 \$, pour la Soirée de Reconnaissance des Chevaliers de Colomb 2017.

Adopté à l’unanimité.

---

17108-01-2017  
point no 12d

### **RÉSOLUTION D’APPUI – DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE depuis 1998, la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière, organisme de bienfaisance à but non lucratif, met tout en œuvre au nom de la collectivité pour que ce site patrimonial remarquable soit connu et apprécié du public et ce, afin d’en assurer la pérennité pour le bénéfice de la population actuelle et des générations futures;

ATTENDU QUE le site et la Maison de Pointe Platon du Domaine Joly-De Lotbinière ont été classés *Bien et immeuble patrimoniaux du Québec* en 1999 et *Lieu historique national du Canada* en 2003 et qu’ainsi, les gouvernements du Québec et du Canada reconnaissent leur grande valeur patrimoniale au niveau national ainsi que l’importance de leur conservation et de la mise en valeur de leurs richesses;

ATTENDU QUE pour la région de la Chaudière-Appalaches, le Domaine est un produit d’appel « nature-culture » d’importance puisqu’il occupe le premier rang comme site culturel privé quant au nombre de ses visiteurs;

ATTENDU QUE pour la MRC de Lotbinière, le Domaine Joly-De Lotbinière est une locomotive du développement culturel et touristique, car son exploitation et la venue dans la région de ses milliers de visiteurs (plus de 433 000 visiteurs en 19 ans) ont laissé dans le milieu plus de 18,5 millions de dollars en retombées économiques directes et indirectes;



ATTENDU QUE pour les régions de Lotbinière et de la Chaudière-Appalaches, le Domaine est un important acteur du développement touristique et économique;

ATTENDU QUE la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière désire poursuivre sa mission et assurer la pérennité de ce site patrimonial et naturel d'exception pour le bénéfice de la population actuelle et des générations futures;

ATTENDU QU'il est essentiel pour la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière d'obtenir des appuis solides ainsi que d'établir des partenariats forts et significatifs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de St-Apollinaire reconnait l'importance et le rôle de leader que joue le Domaine Joly-De Lotbinière au sein du monde culturel et touristique au niveau local, régional, provincial et national et que, par le fait même, nous demandons au gouvernement du Québec que la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière reçoive les aides financières nécessaires pour assurer la pérennité de ce joyau du patrimoine national.

Adopté à l'unanimité.

17109-01-2017  
point no 12e

#### **MANDAT À LA FIRME D'AVOCATS TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY**

CONSIDÉRANT l'inscription en appel de déclaration de culpabilité d'une ordonnance transmise par la compagnie 6669174 Canada inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette inscription en appel fait suite à la décision de la Cour municipale rendue par le juge Patrice Simard, j.c.m., le 14 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entend contester cette inscription en appel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser les procureurs de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. à représenter la Municipalité dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

17110-01-2017  
point no 16

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 16 janvier 2017 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

17111-01-2017  
point no 17

#### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 16 janvier 2017, à 19 h 54.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 6 FÉVRIER 2017**